

<http://www.snetap-fsu.fr/En-inter-syndicale-la-region.html>



# En inter-syndicale la région Champagne Ardenne se mobilise

- Nos Actions - Archives - 2005-06 - Archives - Les établissements en lutte pour sauver la rentrée 2006 ! -

Date de mise en ligne : vendredi 18 novembre 2005

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Monsieur le Directeur Général,



A la demande des personnels réunis dans l'intersyndicale **Snetap-FSU**, [CGT](#), [SGEN-CFDT](#), nous déposons un préavis de grève pour l'ensemble des établissements de l'enseignement agricole public de Champagne Ardenne, à compter du

## 29 novembre 2005



Les personnels et des élèves qui se sont rassemblés massivement (80 selon la presse) à la DRAF à l'occasion du [CTPR](#) du 22 novembre, n'ont pas obtenu du DRAF et du [SRFD](#) qu'ils retirent des évolutions de structures proposées par la DRAF, les priorités prévoyant des « fermetures d'autorité » de classes dans l'enseignement agricole public.

- Ils contestent la présentation faussée des équilibres public/privé ; en effet, pour ce qui concerne l'enseignement privé, une partie des fermetures proposées ne correspond en réalité qu'à des régularisations qui auraient du être opérées, il y a 4 à 5 ans.
- Ils s'indignent des propositions de fermeture des 3 dernières classes de 4ème de l'enseignement agricole public de Champagne Ardenne alors que les 15 classes de 4ème des différentes composantes de l'enseignement privé, seront maintenues au prétexte que « contractuellement, elle ne peuvent être fermées ». A ce contrat libéral, ils opposent le contrat constitutionnel qui impose à l'Etat l'obligation de proposer dans le service public toutes les formations répondant à la demande des familles. Le DRAF n'est plus en mesure de répondre à cette obligation puisque l'offre de formation est soumise à la seule logique comptable des moyens alloués.
- Ils contestent également l'ensemble des propositions de fermetures notamment dans les secteurs tertiaires ainsi que le non financement de sections relevant pourtant de secteurs prioritaires définis dans le 4ème schéma.
- Ils dénoncent la mise en oeuvre d'une déconcentration qui s'est imposée sans concertation en Champagne Ardenne ; de plus elle engendre un traitement inégalitaire des formations proposées.

**L'intersyndicale vous demande Monsieur le Directeur Général, d'intervenir auprès du DRAF et du SRFD pour que les propositions soient réexaminées dans un sens plus conforme aux intérêts du service public**

**d'éducation, des familles et des élèves. Les personnels restent mobilisés et seront très attentifs aux réponses que vous leur apporterez.**



L'intersyndicale vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments respectueux.